

LE FAIT DU JOUR

Aujourd'hui, tous mobilisés

Femmes, vous n'êtes pas

Engagement

Le 25 novembre est la journée contre les violences faites aux femmes mais, en Eure-et-Loir, le combat est mené tous les jours. La préfète et le procureur de la République portent cette mobilisation. Un sujet plus que jamais d'actualité avec une augmentation de 30 % de cas de violences intrafamiliales recensés en 2020, notamment en ruralité.

Valérie Beaudoin, Simon Dechet, Méliane Bonnet et Claire Béguin
dreu@centrefrance.com

Quand elle évoque la lutte contre les féminicides et les violences faites aux femmes, Fadela Benrabia parle d'un « enjeu civilisationnel ». La préfète d'Eure-et-Loir n'a pas lancé le Grenelle contre les violences conjugales, en septembre 2019, en Eure-et-Loir, puis qu'elle n'était pas encore en poste à Chartres. Mais elle s'inscrit dans la logique d'un combat



sans merci « à titre personnel et à titre professionnel ».

Elle mesure le chemin parcouru grâce « à une vraie continuité à l'échelle du gouvernement, initiée par Marlène Schiappa et Nicole Belloubet (*ex-ministres du Droit des femmes et de la Justice*). Un continuum qui se déclina aussi en Eure-et-Loir où 200 personnes sont mobilisées » en lien avec Caroline Bray, la déléguée aux droits des femmes. Fadela Benrabia insiste sur l'aspect collectif de ce combat : « L'idée est de construire des réponses adaptées à toutes les situations en écoutant en priorité les principales concernées, les femmes victimes de violences. »

C'est en les écoutant que « l'on a mis en place les "bons taxis" gérés par le 115 ». Un service de transport gratuit pour emmener des femmes victimes de violence vers des hébergements d'urgence.

LES NUMÉROS À RETENIR

■ **Pour les urgences**
Appelez en priorité le 17 pour parler à un gendarme ou à un policier. Si vous ne pouvez pas appeler, envoyez un SMS au 114. S'il s'agit d'un enfant en danger appelez le 119.

■ **Besoin d'aide ou d'écoute**
Appelez le 3919, c'est un appel

ments d'urgence. « Il fallait tout simplement apporter une réponse à des femmes à qui l'on propose de quitter le domicile conjugal mais qui n'ont pas de voiture. »

Face à une augmentation des violences conjugales constatée en milieu rural, "les bus de femmes" ont été lancés. « Puisque ces femmes sont isolées, elles ne peuvent pas venir à nous. Alors, c'est nous qui allons vers elles. » La préfète sera d'ailleurs à bord de ce bus, à Mainvilliers, le 3 décembre. « Je veux aller à la rencontre de ces femmes, leur parler, les entendre. »

« Une exigence civilisationnelle »

Mais derrière ces mots, il n'y a pas qu'une volonté, il y a aussi des moyens. Le budget consacré aux droits des femmes et à l'égalité était de 101.503 € en 2019, il est de 157.043 € en 2020 soit une augmentation de 50 %. Un chiffre brut qui ne compte pas tous les à-côtés et notamment les financements au titre de la politique de la ville. « Quelle que soit l'action mise en place sur le plan des loisirs, des sports, des vacances... nous veillons à ce que le volet égalité femmes/hommes fasse partie du projet. »

Et c'est là qu'intervient la prévention. Pour réussir « cet enjeu culturel, cette exigence civilisationnelle », il faut que l'égalité femmes/hommes devienne une évidence des le plus jeune âge. « C'est le sens de la réalisation de ce rap par des lycéens drouais pour parler du sujet. Un vrai travail de qualité mais qui leur parlera plus qu'une conférence (*à retrouver sur le site www.lecheorepublicain.fr*). »

Le chemin parcouru n'est pas négligeable mais il est encore long. « Il faut que l'on se penche aussi sur le sort des auteurs pour lesquels la prison n'est pas forcément la solution. Il faut des places d'accueil et un accompagnement. »

Pour réussir ces défis, le secret, selon la préfète, « est un maillage de tout le territoire » avec les associations, les forces de l'ordre, mais aussi les élus locaux.

gratuit et anonyme sept jours sur sept. Vous pouvez aussi signaler une violence sur arretonslesviolences.gouv.fr de façon gratuite et anonyme.

Localement

■ **France Victimes 28** au 06.45.23.43.36 ou au 07.87.15.89.05. Le CIDFF 28 au 02.47.27.54.00. L'accueil de jour la Source au 06.30.82.90.16.

Marie Bossard, responsable de l'antenne départementale du CIDFF



« Mon rôle est de mettre des mots sur les lois »

Stéphanie Dubois, juriste et correspondante sociale de l'association France victimes 28



Marie Bossard passe le plus clair de son temps au téléphone. Avec les périodes de confinement, il est devenu un outil essentiel pour la responsable de l'antenne départementale du CIDFF (centre d'information du droit des femmes et de la famille). Le lien qui la relie à toutes les femmes qui viennent chercher auprès d'elle, des conseils, une écoute attentive et professionnelle, une aide précieuse pour tourner le dos aux violences dont elles sont les victimes.

Marie Bossard est avant tout juriste : « Mon rôle est de mettre des mots sur les lois pour que les femmes s'approprient les droits et les devoirs qu'elles leur offrent ».

Ces mots carrés, ce langage clair constituent un vrai appui pour les victimes de violences conjugales qui, à force d'humiliations et de coups, perdent leurs repères. Un cadre rassurant, un accompagnement solide qui va leur permettre de reprendre les choses en main. « Je suis là pour leur redonner confiance en elles et dans les institutions. »

Un travail complémentaire entre la juriste et la psychologue

Avec le confinement, les violences se sont souvent aggravées. Mais, pas seulement : « Des procédures ont pris du retard, des auteurs de violences profitent du confinement pour ne plus appliquer une décision de justice concernant la garde des enfants, par exemple. » Autant de difficultés que Marie Bossard peut dénouer grâce aux permanences téléphoniques et même grâce aux entretiens en visio mis en place, les jeudis, dans les Maisons France Service en milieu rural.

Marie Bossard forme un duo avec Marie-Angéline Vincenti. Elle est psychologue et son rôle complète celui de la juriste. Là aussi, il est question de « redonner confiance pour que la victime puisse se reconstruire ». Elle amène petit à petit les femmes victimes de violences à comprendre leur situation « jusqu'à entendre le terme de viol très courant dans les violences conjugales. Mais difficile à aborder ». Des mots qu'elle amène tout en douceur et en respectant « le rythme de chacune des femmes que je rencontre ».

Valérie Beaudoin

Accueillir, écouter, informer et accompagner. Le rôle de Stéphanie Dubois, juriste et correspondante sociale de l'association France victimes 28 est primordial dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales.

Elle est basée à temps plein au sein du commissariat de Chartres. « Cela permet une prise en charge au plus près des victimes, d'assurer un rôle de relais. Je peux les recevoir soit avant le dépôt de plainte, soit après, ainsi que de les accompagner après le procès, s'il y en a un, pour les dommages et intérêts », explique Stéphanie Dubois. Grâce à sa place centrale au cœur de l'hôtel de police, la prise en charge est beaucoup plus rapide. Les victimes sont orientées beaucoup plus rapidement pour la suite de leur prise en charge, concernant par exemple des demandes d'hébergement.

« C'est un cheminement qui demande du temps. »

L'association France victimes 28 s'appelait l'Association d'aide aux victimes d'infractions d'Eure-et-Loir (Aviel), jusqu'en octobre 2018. Elle a changé de nom pour plus de lisibilité. Elle emploie six juristes et deux psychologues dans tout le département. Elles sont deux à travailler directement au cœur d'un commissariat à Chartres et à Dreux.

Depuis le début de l'année, Stéphanie Dubois a reçu dans son bureau du commissariat de Chartres 315 victimes d'infractions pénales, 156 d'entre elles étaient concernées par des violences conjugales. Une majorité de femmes, mais aussi quelques hommes, dix-neuf.

« Mon rôle est d'accompagner les victimes dans leurs choix et de créer du lien, tout en restant disponible. C'est un cheminement qui demande du temps. Parfois ça peut prendre deux mois et demi jusqu'au dépôt de plainte. Ce sont les victimes qui décident. »

Claire Béguin

« Une prise en charge au plus près des victimes »